

LETTRE D'ENTENTE 2021-01

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL
ci-après « EMPLOYEUR »

ET : L'ASSOCIATION DES SAUVETEURS ET DES MONITEURS DU PEPS DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL (FISA)
ci-après « SYNDICAT »

Objet : Prime d'attraction et de rétention – reconduction et bonification

Considérant la signature des lettres d'entente 2019-01 et 2020-02.

Considérant qu'il persiste une concurrence pour les emplois du secteur aquatique dans la région de Québec.

Considérant la signature de la convention collective 2014-2022.

Considérant que cette convention prévoit que les salaires sont majorés au 23 août 2021 des mêmes augmentations que celles consenties par le gouvernement du Québec dans les secteurs public et parapublic.

Considérant que ces augmentations sont inconnues à la date de la signature de la présente et que les parties désirent éliminer cet élément d'incertitude.

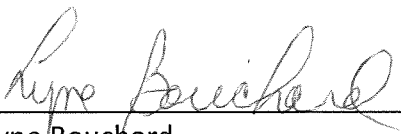
À titre exceptionnel et sans effet de précédent, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.
2. Les personnes salariées bénéficient d'une prime qui se traduit par un pourcentage (%) ajouté à leur taux horaire habituel et qui varie selon la fonction occupée. La prime est déterminée de la façon suivante :
 - 9% pour les personnes salariées occupant la fonction « Surveillant-sauveteur » ;
 - 10% pour les personnes salariées occupant la fonction « Moniteur en natation » ou « Moniteur spécialisé » ;

- 5% pour les personnes salariées occupant la fonction « Moniteur en sauvetage », « Moniteur de sauveteur national », « Instructeur de la Croix-Rouge » et « Formateur de moniteur en sauvetage ».
3. La prime inclus la majoration des salaires prévue à la clause 20.01 de la convention collective pour l'année 2021-2022, et ce, peu importe les résultats des négociations dans les secteurs public et parapublic.
 4. La nouvelle prime est applicable du 23 août 2021 jusqu'à la date d'expiration de la convention collective.


EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à Québec, ce 29^e jour du mois d'octobre 2021.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Lyne Bouchard
Vice-rectrice à l'équité, à la diversité et
à l'inclusion et aux ressources humaines

POUR L'ASSOCIATION DES
SAUVETEURS ET DES MONITEURS DU
PEPS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (FISA)



Anna Boudreau
Présidente



Frédéric Poirier
Directeur adjoint, Services des activités
sportives



Marianne Gilbert
Conseillère syndicale, FISA